



## **La République parlementaire retrouvée : Pour le Gouvernement du Peuple et du Travail**

Nous, Jeunes Socialistes des Yvelines, portons l'ambition d'édifier une véritable République sociale, capable de rompre avec les ambiguïtés institutionnelles qui ont affaibli la démocratie depuis des décennies.

La première réforme que nous portons concerne la déprésidentialisation du régime et la restauration d'un véritable monisme exécutif. Le ou la Premier.e Ministre ne serait plus nommé.e par le ou la Président.e de la République, mais investi.e par un vote d'adhésion de l'Assemblée nationale, seul organe directement représentatif du suffrage universel.

Le Parlement aurait le pouvoir d'investiture du ou de la Premier.e ministre. Après une présentation du ou de la prétendant.e devant l'hémicycle, au cours de laquelle sa ligne politique sera exposée, les député.e.s se prononceraient par un vote explicite. L'investiture serait acquise uniquement en cas de majorité positive des suffrages exprimés. Ce dispositif assure la transparence du soutien parlementaire, renforce la légitimité du futur exécutif et consacre l'absence totale d'intervention présidentielle. Dans cette configuration, le ou la Président.e retrouve sa fonction d'arbitre institutionnel et de garant de la continuité de l'État. Dans le sillage de cette clarification démocratique, nous développons la seconde réforme adoptée par les Jeunes Socialistes lors de leur Congrès de Nancy, reprenant l'idée du camarade Jaurès, la substitution du Sénat et du CESE par une Chambre des travailleur.se.s, pilier fondamental d'une République réellement sociale. Cette Chambre serait composée grâce à une représentation socio-professionnelle : mandats issus des syndicats représentatifs, désignations des branches professionnelles, représentation du service public, de l'économie sociale et solidaire, des secteurs essentiels de la production et du soin. Et surtout, afin de garantir son caractère pleinement démocratique, elle ne connaîtrait aucune barrière d'âge. Chaque élu.e y incarnerait un fragment du pays réel et non la perpétuation d'un conservatisme institutionnel. Dotée d'un pouvoir de codécision sur les politiques sociales, économiques, écologiques et redistributives, cette instance donnerait une dimension organique au bicamérisme en intégrant la voix structurante des travailleur.se.s au fonctionnement de l'État et à l'élaboration de la loi.

Ces deux réformes, articulées et cohérentes, constituent les fondements d'une République enfin lisible, juste, débarrassée de son dualisme d'héritage monarchique.

Elles dessinent les bases d'un régime pleinement démocratique, où la souveraineté populaire, le pouvoir législatif et la réalité productive convergent vers un horizon commun : celui d'une République sociale, moderne, fidèle à ses principes.